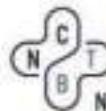




NOUVELLE CLINIQUE BORDEAUX TONDU

VOTRE SANTÉ ENTRE NOS MAINS

 Groupe Saint-Gatien



BIENVENUE

Vous allez, vous ou votre enfant, être hospitalisé(e) au sein de la Nouvelle Clinique Bordeaux Tondu.

Ce livret d'accueil a été rédigé afin de vous accompagner dans le déroulement de votre hospitalisation.

Vous y trouverez tous les renseignements nécessaires sur ce séjour de l'admission à la sortie, sur les personnes à votre disposition durant cette hospitalisation ainsi que des informations pratiques.

Tout au long de votre séjour, vous serez entouré(e) par un personnel qualifié qui mettra tout en oeuvre pour vous apporter une prise en charge optimale, des soins de qualité et qui prendra en considération vos besoins et attentes avec professionnalisme et rigueur.

Votre avis est précieux et afin d'améliorer la qualité de prise en charge, la clinique réalise des enquêtes de satisfaction auprès des patients hospitalisés. Nous vous remercions de compléter le formulaire et de le déposer, lors de votre sortie, dans les boîtes aux lettres présentes en face des ascenseurs des services.

C'est grâce à vos remarques et suggestions que nous progressons et répondrons à vos attentes.

La Direction, l'ensemble du personnel et des praticiens vous remercient pour votre confiance et vous souhaitent un agréable séjour.

SOMMAIRE

VOTRE ENTRÉE	P 3
VOTRE SÉJOUR	P 6
VOTRE SORTIE	P 10
VOS DROITS, DEVOIRS ET DEMARCHE QUALITÉ DE LA CLINIQUE	P 12
L'OFFRE DE SOINS	P 18
CHARTE DE L'ENFANT HOSPITALISÉ	P 25

VOTRE ENTRÉE

VOTRE PRÉ-ADMISSION



Cette démarche simplifiera les formalités administratives le jour de votre entrée et limitera votre attente.

Avant toute hospitalisation, hors urgences, **vous devez vous présenter au bureau des pré-admissions pour la constitution de votre dossier.**

Si vous n'êtes pas assuré social, vous devrez régler la totalité des frais d'hospitalisation et des suppléments lors de votre admission. Pensez à informer le médecin qui va vous prendre en charge afin qu'un devis de l'ensemble des frais soit établi.

Prévoyez de vous présenter après votre consultation avec l'anesthésiste.

Chaque service de soins dispose de 2 chambres Premium (excepté l'ambulatoire et le sommeil) spacieuses équipées d'un grand placard, d'un chevet réfrigéré avec boissons (eau plate/gazeuse), café, thé, d'une bouilloire, d'un grand écran TV, du Wifi haut débit, d'un coffre-fort, d'une trousse bien-être, de chaussons de bain, nécessaire de toilette (serviette/tapis de bain, peignoir).

Si vous voulez une chambre particulière, pensez à en faire la demande dès votre pré-admission.

LES PIÈCES JUSTIFICATIVES À FOURNIR POUR TOUTE HOSPITALISATION :

- Carte Vitale et attestation de votre organisme de sécurité sociale,
- Pièce d'identité (carte nationale d'identité, passeport, carte de séjour ou à défaut un extrait d'acte de naissance ou livret de famille),
- Prise en charge d'un éventuel organisme complémentaire (mutuelle, assurance...),
- Feuille d'accident du travail délivrée par l'employeur (en rapport avec l'hospitalisation).

POUR LES RESSORTISSANTS ÉTRANGERS :

- Carte européenne d'assurance maladie (CEAM),
- Formulaire complété par votre assurance santé.

POUR UN PATIENT MINEUR :

- Autorisation d'opérer signée par les deux parents,
- 2 consentements de chirurgie et d'anesthésie éclairés signés par les 2 parents (1 consentement d'anesthésie et 1 de chirurgie),
- Pièces d'identité des deux parents,
- OBLIGATOIUREMENT le livret de famille ou l'éventuelle décision de justice (décision du juge des affaires familiales, ordonnance du juge des enfants...) pour les familles monoparentales, parents séparés ou divorcés,
- PRÉSENCE OBLIGATOIRE d'un accompagnant pour les mineurs.

POUR LES PATIENTS SOUS CURATELLE OU TUTELLE :

- Copie de la décision de justice,
- les deux consentements de chirurgie et d'anesthésie éclairés signés par le tuteur impérativement,

N'hésitez pas à nous transmettre ces éléments au plus tôt par mail : accueil@bordeauxtondu.fr ou par fax : 05 56 00 44 70.

Le personnel du bureau des admissions est à votre disposition pour vous donner tous les renseignements nécessaires.

Une pré-admission en ligne sera bientôt disponible afin de faciliter votre admission.

HYGIÈNE PRÉ OPÉRATOIRE :

Pour prévenir le risque de complication infectieuse, vous devrez prendre une douche la veille de l'intervention et le jour même pour éliminer les germes naturellement présents sur votre peau et ainsi réduire le risque de contamination de la plaie opératoire lors de l'intervention.

La veille au soir, vous devez :

- Réaliser une douche avec le gel douche habituel ou le savon antiseptique prescrit et un shampoing selon le schéma ci-contre.
- Revêtir un pyjama propre
- Vous coucher dans une literie propre



Le jour de l'intervention à votre domicile, vous devez :

- Retirer les tatouages non permanents, tous les bijoux, piercings et boucles d'oreilles
- Couper les ongles des mains et des pieds
- Retirer le vernis à ongles et les faux ongles
- Réaliser une douche sans shampoing selon le schéma
- Ne pas mettre de produit dans les yeux ni dans le conduit auditif
- Vérifier la propreté du nombril, des oreilles, des parties intimes et des ongles pieds et mains
- Vous sécher avec une serviette propre et revêtir des vêtements propres
- Ne rien appliquer sur votre peau et vos cheveux qui doivent être attachés le matin de l'opération
- Terminer la toilette par un brossage soigneux des dents

Une dépilation de la zone opérée n'est pas systématique mais peut vous être demandée : se référer aux consignes de votre chirurgien. Si dépilation, l'usage du rasoir est formellement interdit pour éviter le risque infectieux.

A la clinique, il vous sera demandé d'ôter les prothèses, verres de contact, appareils auditifs et autre. Le personnel paramédical est responsable de l'hygiène du patient, ne soyez pas surpris si l'on vérifie votre hygiène corporelle avant de vous emmener au bloc opératoire.

Ces précautions visent à vous protéger de tout risque d'infection. Veillez à être à jeun et cessez de fumer.

POUR LES PATIENTS SOUS CURATELLE OU TUTELLE :

- Copie de la décision de justice,
- les deux consentements de chirurgie et d'anesthésie éclairés signés par le tuteur impérativement,

N'hésitez pas à nous transmettre ces éléments au plus tôt par mail : accueil@bordeauxtondu.fr ou par fax : 05 56 00 44 70.

Le personnel du bureau des admissions est à votre disposition pour vous donner tous les renseignements nécessaires.

Une pré-admission en ligne sera bientôt disponible afin de faciliter votre admission.

HYGIÈNE PRÉ OPÉRATOIRE :

Pour prévenir le risque de complication infectieuse, vous devrez prendre une douche la veille de l'intervention et le jour même pour éliminer les germes naturellement présents sur votre peau et ainsi réduire le risque de contamination de la plaie opératoire lors de l'intervention.

La veille au soir, vous devez :

- Réaliser une douche avec le gel douche habituel ou le savon antiseptique prescrit et un shampooing selon le schéma ci-contre.
- Revêtir un pyjama propre
- Vous coucher dans une literie propre



Le jour de l'intervention à votre domicile, vous devez :

- Retirer les tatouages non permanents, tous les bijoux, piercings et boucles d'oreilles
- Couper les ongles des mains et des pieds
- Retirer le vernis à ongles et les faux ongles
- Réaliser une douche sans shampooing selon le schéma
- Ne pas mettre de produit dans les yeux ni dans le conduit auditif
- Vérifier la propreté du nombril, des oreilles, des parties intimes et des ongles pieds et mains
- Vous sécher avec une serviette propre et revêtir des vêtements propres
- Ne rien appliquer sur votre peau et vos cheveux qui doivent être attachés le matin de l'opération
- Terminer la toilette par un brossage soigneux des dents

Une dépilation de la zone opérée n'est pas systématique mais peut vous être demandée : se référer aux consignes de votre chirurgien. Si dépilation, l'usage du rasoir est formellement interdit pour éviter le risque infectieux.

A la clinique, il vous sera demandé d'ôter les prothèses, verres de contact, appareils auditifs et autre. Le personnel paramédical est responsable de l'hygiène du patient, ne soyez pas surpris si l'on vérifie votre hygiène corporelle avant de vous emmener au bloc opératoire.

Ces précautions visent à vous protéger de tout risque d'infection. Veillez à être à jeun et cessez de fumer.

LE JOUR DE VOTRE HOSPITALISATION

NE PAS OUBLIER :

- ✓ Vos derniers résultats d'examens de laboratoire
- ✓ Votre pièce d'identité
- ✓ Vos cartes d'assuré social et de mutuelle
- ✓ Le consentement des chirurgiens et d'anesthésie signés
- ✓ Votre carte de groupe sanguin et examen laboratoire imprimé
- ✓ Vos clichés radiographiques et électrocardiogrammes
- ✓ La liste complète des médicaments pris actuellement (*dans leurs boîtes d'origine*) et les ordonnances correspondantes
- ✓ Vos effets personnels
- ✓ Votre dispositif médical (*attelle, ceinture abdominale, bas de contentions, etc...*) que votre chirurgien vous aurait prescrit lors de la consultation
- ✓ Le formulaire de la désignation de la personne de confiance et éventuellement le formulaire des directives anticipées

IDENTITÉ :

A votre arrivée au sein de l'unité de soins, vous serez identifié(e) à l'aide d'un bracelet que vous garderez au poignet tout au long de votre séjour.

Il permet à l'ensemble des professionnels participant à votre prise en charge de s'assurer de votre identité, et plus particulièrement avant la réalisation d'un examen ou d'une intervention chirurgicale au bloc opératoire.

VOTRE SÉJOUR

VOS EFFETS PERSONNELS DONT VOUS DEVEZ VOUS MUNIR :



Vous devez apporter vos effets personnels : trousse et serviettes de toilette, gants, robe de chambre, chaussons, dentifrice, savon, brosse à dents, shampooing, brosse à cheveux ... La clinique n'assure pas le nettoyage des effets personnels.

VOS OBJETS PERSONNELS DE VALEURS :



Il vous est demandé de ne pas apporter d'objets de valeur lors de votre séjour, pour des raisons de sécurité et pour prévenir tout vol ou dégradation. La clinique décline toute responsabilité en cas de disparition ou de détérioration (*en vertu de la loi du 6 juillet 1992*). Dans le placard de chaque chambre, un petit coffre sécurisé par un code personnalisé est à votre disposition.

SÉCURITÉ DES BIENS ET DES PERSONNES :



Certaines issues sont fermées, volontairement, pour la sécurité des occupants des bâtiments, professionnels ou patients, en cas d'intrusion. Il est donc interdit d'ouvrir ces issues. En cas d'incendie, gardez votre calme. Restez dans votre chambre la porte fermée et attendez les consignes du personnel.

Pour des raisons de sécurité, la clinique est équipée d'un système de vidéosurveillance déployé dans certaines zones des Urgences, en Unité d'Hospitalisation Corte Durée (UHCD) ainsi que de la Clinique et sous la responsabilité du Directeur de l'établissement. Pour exercer vos droits informatiques et libertés, notamment votre droit d'accès aux images qui vous concernent ou pour toute autre information sur ce dispositif, vous pouvez en faire la demande au Délégué à la Protection des Données, en adressant un mail à dpo@bordeauxtondu.fr



Il est strictement interdit de fumer et vapoter dans l'établissement conformément aux décrets relatifs aux conditions d'application de l'interdiction dans certains lieux à usage collectif.

ACCUEIL :

Le standard téléphonique est assuré 24h/24,

L'accueil administratif est assuré de :

- 6h30 à 19h en semaine,
- 8h30 à 17h30 le samedi,
- 14h à 19h le dimanche.

Veillez à respecter l'horaire d'admission communiquée; ainsi vous limitez votre temps d'attente le jour de l'entrée.

- ✓ Pour une hospitalisation en service de soins, chirurgie, et du sommeil, vous devez vous présenter à l'accueil pour vous annoncer. L'hôtesse d'accueil vous dirigera soit vers le bureau des admissions soit vers le service d'hospitalisation.
- ✓ Pour une hospitalisation en service de soins de médecine polyvalente, le secrétariat du service est ouvert et joignable du lundi au vendredi 9h à 17h au 05 56 00 26 18. Le jour de votre hospitalisation, vous devrez vous présenter directement dans le service au 3^{ème} étage. Vous serez accueilli(e) par la secrétaire médicale. Vous effectuerez votre admission. Une fois en chambre, vous recevrez la visite de l'infirmière puis du médecin.

✓ Pour une hospitalisation en service de soins médicaux et de réadaptation SMR (ex SSR), le secrétariat du service est ouvert et joignable du lundi au vendredi 9h à 17h au 05 56 56 07 30. Le jour de votre hospitalisation, vous devrez vous présenter directement dans le service au 2^{ème} étage. Vous serez accueilli(e) par la secrétaire médicale. Vous effectuerez votre admission. Une fois en chambre, vous recevrez la visite de l'infirmière puis du médecin.

PARKING :

Vous avez la possibilité de vous garer à l'entrée de l'établissement sur le parking payant de la clinique ou au parking payant de l'Arena situé à 2 minutes à pied, ou dans les rues adjacentes.

VISITES ET ACCOMPAGNANTS :

Afin de permettre le bon déroulement des soins, les visites sont autorisées de 14h à 20h. Pour des raisons de sécurité, les portes sont fermées de 19h30 à 7h. Pour des raisons d'hygiène, les fleurs et les plantes sont interdites au sein de l'établissement.

Un accompagnant est autorisé à rester après du patient en chambre particulière. Cette prestation payante comprend le lit accompagnant, le petit déjeuner et le repas du soir et doit être réalisée au moment de votre pré-admission.

Les accompagnants, ont la possibilité de déjeuner au self de la clinique le midi.

TÉLÉPHONE, TÉLÉVISION ET ACCÈS WIFI :

Les services suivants sont proposés à tous nos patients :



- Téléphone :

Toutes nos chambres sont équipées d'un téléphone.



- Télévision pour chaque chambre :

Une télévision, avec l'accès aux chaînes TNT, est disponible pour chaque lit.



- Wifi (Internet sans-fil) :

Sur simple demande, nous pouvons raccorder votre chambre au réseau WiFi de la clinique, afin de pouvoir avoir accès à Internet depuis votre ordinateur portable. Les chambres Premium disposent du wifi haut débit.

LE PERSONNEL QUI VOUS PREND EN CHARGE:

Vous pouvez reconnaître le personnel grâce à leurs tenues.

Dans les services de soins :

Agent du service hospitalier :



Aide-soignant(e) :



Infirmier(e) :



Secrétaire médicale :



Au bloc opératoire :

Brancardier :



Personnel du bloc opératoire :





Attention, les soignants portant un brassard jaune ne doivent pas être dérangés car ils sont en préparation de vos traitements médicamenteux.

Vous pourrez également être amené à rencontrer d'autres personnels spécialisés :

- Les kinésithérapeutes,
- La psychologue clinicienne,
- La diététicienne,
- Les assistantes sociales.

REPAS :

Les repas sont préparés par la société Sodexo. Les menus proposés sont adaptés à votre état de santé. Il est recommandé de ne pas apporter d'aliments incompatibles avec votre état de santé et les boissons alcoolisées sont interdites.

Le petit déjeuner est servi à partir de 7h30, le déjeuner à partir de 11h45 et le dîner à partir de 18h00.

EN CAS D'INTERVENTION CHIRURGICALE :

Un passeport vous est remis ainsi que les prescriptions pour des examens complémentaires et/ou consultations spécialisées si nécessaire.

Veillez à bien apporter, les résultats le jour de votre hospitalisation quelle que soit la nature de l'intervention.

En cas de dépassements d'honoraires, le chirurgien et l'anesthésiste doivent vous présenter un devis. Les devis doivent être acceptés, signés par vos soins et remis le jour de votre hospitalisation.

En chirurgie ambulatoire, les praticiens peuvent vous proposer le concept du Fast-Track mis en place pour certaines chirurgies.

Cette filière permet de réduire tous les temps d'attente grâce à une organisation optimale du parcours du patient.

Ce choix entre hospitalisation complète et ambulatoire est réalisé lors de votre consultation anesthésiste.

VOTRE PRISE EN CHARGE MÉDICAMENTEUSE :

La prise de médicaments n'est pas un acte anodin. Mal utilisé ou à dose inappropriée, son efficacité diminue et ses effets indésirables peuvent s'accroître.

Lors de votre admission, vous devez :

- Apporter vos dernières ordonnances
- Signaler les médicaments pris sans ordonnance (automédication, phytothérapie, homéopathie), ainsi que vos allergies ou intolérances éventuelles
- Si vous avez apporté vos traitements habituels, signalez-le à l'infirmière
- Remettre tous vos médicaments personnels à l'infirmière qui vous prend en charge, ils seront isolés à votre nom dans l'armoire à pharmacie du service

Au cours de votre séjour :

- Tous les médicaments prescrits pendant votre hospitalisation sont fournis par la pharmacie de la clinique : il peut s'agir du même médicament, d'un générique, ou d'un équivalent thérapeutique. Le médecin adapte votre traitement à votre état de santé actuel et le pharmacien veille à ce que ces médicaments soient en tous points adaptés à vos besoins. Vous serez informé(e) des modifications apportées

○ Il est important de ne pas prendre d'autres médicaments que ceux prescrits par le médecin : des réactions entre les différents médicaments peuvent exister et risquent d'entrainer de graves complications (surdosage, effets indésirables, interaction...)

○ Lors de la mise en place de votre traitement, le médecin vous délivrera des informations sur les médicaments, les effets thérapeutiques et indésirables. Votre compréhension de ces informations est essentielle à la réussite du traitement. N'hésitez pas à poser toutes les questions qui vous semblent nécessaires.

A la fin de l'hospitalisation :

- Le médecin vous remettra une ordonnance de sortie et vous fournira les informations nécessaires. Le traitement peut être différent de celui que vous preniez habituellement
- Les médicaments personnels que vous aviez apportés à l'admission sauf avis contraire du médecin

Les visites médicales :

Lors des hospitalisations en service de soins et de médecine polyvalente, une première consultation sera réalisée le jour de votre admission. Les visites médicales s'effectueront ensuite une fois par jour (ou de manière plus espacée pour le service soins médicaux et de réadaptation SMR).

Étudiants stagiaires :

Des étudiants stagiaires peuvent être présents dans les services de soins sous la responsabilité du personnel soignant. Ils sont identifiables par des badges indiquant leur fonction. Il est possible qu'ils vous sollicitent dans le cadre de leur démarche de soins qui ne pourra se faire sans votre accord.

VOTRE SORTIE

PRÉPARER VOTRE SORTIE :

Prévenez le personnel soignant lorsque vous quittez votre chambre, puis vous pourrez vous rendre à l'accueil/admission pour valider votre sortie de préférence avant 10h.

Attention si vous êtes mineur, toute sortie ne peut se faire qu'en présence d'un parent ou de votre tuteur.

Toute sortie de l'établissement est soumise à une autorisation médicale préalable.

La date de sortie est fixée par votre médecin.

Vérifier et compléter si besoin votre dossier administratif auprès des hôtesses d'accueil. Retirez le bulletin de situation aussi appelé « Résumé standardisé de sortie », destiné à votre employeur et/ou votre caisse d'assurance maladie. Veillez à récupérer vos effets personnels déposés au coffre-fort. Vous seront remis :



- Vos examens, bilans, traitements personnels,
- Ordonnance de sortie et consignes éventuelles,
- Votre bulletin de sortie qui sera établi par l'accueil/admission.

Vous devez régler les suppléments restants à votre charge, forfaits journaliers, chambre particulière et dépassements d'honoraires indiqués par votre praticien. Ces suppléments sont pris en charge selon les mutuelles et options du contrat. Une facture provisoire vous sera remise.

En cas de sortie non autorisée, vous devrez signer une « fiche de sortie contre avis médical » dégageant l'établissement et le médecin référent de toute responsabilité.

VOTRE DOSSIER MEDICAL EST CONSERVÉ PAR LA CLINIQUE

TRANSFERT ET TRANSPORT LE JOUR DE VOTRE SORTIE :

Si votre état de santé nécessite un transfert dans un autre établissement, l'information vous sera transmise en temps utile.

Seul votre médecin d'hospitalisation est habilité à vous prescrire et à décider de la pertinence d'un transport sanitaire (VSL, taxi, ambulance) en fonction de votre état de santé.

Les moyens de transports personnels sont à privilégier.

POURSUITE DE SOINS MÉDICAUX ET DE RÉADAPTATION EN ÉTABLISSEMENT DE SANTÉ (SMR)

A l'issue de votre hospitalisation et si votre état clinique le nécessite, une sortie en établissement de soins médicaux et de réadaptation (SMR) peut être organisée. Ceci relève d'une décision médicale.

Merci de vous présenter au secrétariat au 2^{ème} étage. Le secrétariat est ouvert et joignable du lundi au vendredi 9h-17h au 05 56 56 07 30. L'admission au service sera réalisée le jour de votre arrivée avec la secrétaire, avec procédure de demande de prise en charge mutuelle.

Une première consultation médicale sera réalisée le jour de votre admission pour établir ensemble le projet de soins personnalisé et les objectifs du séjour.

Les visites médicales se feront ensuite au minimum une fois par semaine et plus si nécessaire ou à la simple demande du patient.

Avec l'accord du patient, les informations médicales seront transmises exclusivement à la personne de confiance qui sera l'interlocuteur entre le médecin et la famille du patient. La personne de confiance devra s'adresser au secrétariat du service pour convenir d'un rendez-vous avec le médecin.

KINÉSITHÉRAPIE :

La première consultation avec le kinésithérapeute aura lieu le jour ouvrable qui suit votre admission au SMR.

Selon les objectifs fixés et vos capacités physiques vous bénéficierez du lundi au vendredi : de séances individuelles en chambre 1 à 2 fois par jour et/ou de séances collectives en salle de rééducation au 2^{ème} étage de 11h30 à 12h00 et/ou de 13h30 à 14h00.

Merci de vous munir d'une tenue et de chaussures adaptées.

ASSISTANTE SOCIALE :

Deux assistantes sociales sont présentes à la clinique :

Anne-Sophie CONSTANT du mardi au jeudi de 10h à 18h30 et le vendredi de 10h à 18h.

Stéphanie BOURÉAU les lundi et jeudi de 9h30 à 17h00.

Leurs missions :

- mise en place des aides à domicile,
- accompagnement pour les dossiers de demande d'établissement (EHPAD, RPA résidence autonomie, résidence service...),
- Information sur vos droits et orientation vers les services compétents.

DURANT LE SÉJOUR :

Des prestations complémentaires peuvent être proposées en chambre sur rendez-vous : coiffeur, pédicure (*prévoir un moyen de paiement, chèque ou espèce*).

L'établissement ne possède pas de service de pressing ou laverie pour le linge.

Des permissions de sortie temporaires en semaine ou les week-ends peuvent être accordées. La durée maximum peut être de 48 heures. Elles doivent systématiquement être soumises à l'accord médical. Une signature sera à réaliser avant chaque permission de sortie au bureau des infirmières. Le transport n'est en aucun cas pris en charge lors des permissions.

EN FIN DE SÉJOUR :

Les sorties se font à 11h00 du lundi au vendredi, à la date que vous aurez convenue au préalable avec le médecin du service.

Les papiers médicaux de sortie (*courrier médical, ordonnances médicaments kinésithérapeute/ infirmière, arrêt travail...*) et vos médicaments personnels seront à récupérer au poste bureau des infirmières au 2^{ème} étage.

LES TRANSPORTS VSL / AMBULANCES :

- ✓ Seront pris en charge les transports : en début et fin de séjour si la distance est < 150 km et pour des rendez-vous médicaux ou examens en lien avec votre motif d'hospitalisation.
(pour les trajets de plus de 150km merci de vous rapprocher du secrétariat pour faire une demande d'entente préalable à votre organisme de sécurité sociale).

VOS DROITS, DEVOIRS ET DÉMARCHE QUALITÉ DE LA CLINIQUE

VOS DROITS ET INFORMATION



Usagers, vos droits

Charte de la personne hospitalisée

Principes généraux*

circulaire n° DNTB/ST/CG/2014/01/00000000 du 3 mars 2014 relative aux droits des personnes hospitalisées et comportant une charte de la personne hospitalisée.



Toute personne est libre de choisir l'établissement de santé qui la prendra en charge, dans la limite des possibilités de chaque établissement. Le service public hospitalier est accessible à tous, en particulier aux personnes démunies et, en cas d'urgence, aux personnes sans couverture sociale. Il est adapté aux personnes handicapées.



Les établissements de santé garantissent la qualité de l'accueil, des traitements et des soins. Ils sont attentifs au soulagement de la douleur et mettent tout en œuvre pour assurer à chacun une vie digne, avec une attention particulière à la fin de vie.



L'information donnée au patient doit être accessible et lisible. La personne hospitalisée participe aux choix thérapeutiques qui la concernent. Elle peut se faire assister par une personne de confiance qu'elle choisit librement.



Un acte médical ne peut être pratiqué qu'avec le consentement libre et éclairé du patient. Celui-ci a le droit de refuser tout traitement. Toute personne majeure peut exprimer ses souhaits quant à sa fin de vie dans des directives anticipées.



Un consentement spécifique est prévu, notamment, pour les personnes participant à une recherche biomédicale, pour le don et l'utilisation des éléments et produits du corps humain et pour les actes de dépistage.



Une personne à qui il est proposé de participer à une recherche biomédicale est informée, notamment, sur les bénéfices attendus et les risques prévisibles. Son accord est donné par écrit. Son refus n'a pas de conséquence sur la qualité des soins qu'elle recevra.



La personne hospitalisée peut, sauf exceptions prévues par la loi, quitter à tout moment l'établissement après avoir été informée des risques éventuels auxquels elle s'expose.



La personne hospitalisée est traitée avec égards. Ses croyances sont respectées. Son intimité est préservée ainsi que sa tranquillité.



Le respect de la vie privée est garanti à toute personne ainsi que la confidentialité des informations personnelles, administratives, médicales et sociales qui la concernent.



La personne hospitalisée (ou ses représentants légaux) bénéficie d'un accès direct aux informations de santé la concernant. Sous certaines conditions, ses ayants droit en cas de décès bénéficient de ce même droit.



La personne hospitalisée peut exprimer des observations sur les soins et sur l'accueil qu'elle a reçus. Dans chaque établissement, une commission des relations avec les usagers et de la qualité de la prise en charge veille, notamment, au respect des droits des usagers. Toute personne dispose du droit d'être entendue par un responsable de l'établissement pour exprimer ses griefs et de demander réparation des préjudices qu'elle estimerait avoir subis, dans le cadre d'une procédure de règlement amiable des litiges et/ou devant les tribunaux.

* Le document intégral de la charte de la personne hospitalisée est accessible sur le site Internet :

www.sante.gouv.fr

Il peut être également obtenu gratuitement, sans délai, sur simple demande, auprès du service chargé de l'accueil de l'établissement.

CONFIDENTIALITÉ, ANONYMAT ET DISCRÉTION :

L'ensemble des informations nécessaires à votre prise en charge est soumis au secret professionnel et au respect de la confidentialité. La Nouvelle Clinique Bordeaux Tondu dispose de traitements automatisés pour assurer la gestion de votre dossier administratif et d'hospitalisation. Ces données, protégées par le secret médical sont transmises au médecin responsable de l'information médicale (médecin DIM) de l'établissement pour traitement statistique.

Vous pouvez toutefois demander à l'accueil de la clinique que votre hospitalisation revête un caractère privé avec la non-divulgation de votre présence à la clinique.

La non-divulgation de votre présence a pour conséquence :

- La non-communication de données sur votre présence dans la clinique
- La non-communication par nos services des coordonnées relatives à votre localisation dans une chambre aux personnes qui viendraient vous voir.

La confidentialité n'est pas l'anonymat. L'anonymat s'applique aux personnes dont on ne connaît pas l'identité et concerne des situations juridiquement identifiées.

DÉSIGNATION DE LA PERSONNE DE CONFIANCE :

Article L. 1111-6 du Code de la Santé Publique

Pendant votre séjour, vous pouvez désigner, par écrit, une personne de votre entourage en qui vous avez toute confiance, pour vous accompagner tout au long des soins et des décisions à prendre. Cette personne, que l'établissement considérera comme votre « personne de confiance », sera consultée dès lors que vous ne seriez pas en mesure d'exprimer votre volonté ou de recevoir l'information nécessaire à cette fin. Elle pourra en outre, si vous le souhaitez, assister aux entretiens médicaux afin de participer aux prises de décisions vous concernant.

La personne de confiance sera la seule à qui l'équipe paramédicale sera autorisée à donner des informations sur votre état de santé.

Sachez que vous pouvez annuler votre désignation ou en modifier les termes à tout moment.

VOS DIRECTIVES ANTICIPÉES :

Les directives anticipées permettent à une personne majeure de faire préciser à l'avance sa volonté pour le cas où elle serait un jour hors d'état d'exprimer sa volonté concernant sa fin de vie, en ce qui concerne les conditions de la poursuite, de la limitation, de l'arrêt ou du refus de traitement ou d'actes médicaux dans le cas où elle ne serait plus en mesure de l'exprimer.

A noter qu'en cas d'impossibilité physique de l'intéressé d'écrire ou de signer, ce document peut être rédigé et attesté par deux témoins dont la personne de confiance.

Elles restent modifiables et révocables à tout moment.

Elles peuvent être conservées par la personne concernée elle-même, par un membre de sa famille, ou la personne de confiance ou bien intégrées dans un dossier médical de ville ou de l'hôpital.

Bien entendu, à son entrée à la clinique ou au cours de son séjour, le patient devra indiquer au médecin leur existence et le cas échéant leur détenteur. Cette information sera portée dans le dossier médical hospitalier.

Ces directives doivent être écrites, datées et signées et doivent être l'expression d'une volonté libre et éclairée.

INFORMATION DE VOTRE MÉDECIN TRAITANT :

Votre médecin traitant recevra un bilan et un compte-rendu de votre hospitalisation. Ces documents lui permettront d'assurer la continuité de vos soins.

DOSSIER MEDICAL :

Votre dossier médical est conservé pendant 20 ans à compter de la date de votre dernier séjour dans notre établissement.

En application des articles L. 1111-7 et R. 1111-9 du *Code de la Santé Publique*, vous pouvez avoir accès aux informations contenues dans votre dossier médical (*loi 2002-203 du 04/03/2002 ; décret n°2002-637 du 29/04/2002*). Pour cela vous devez adresser votre demande écrite à la direction qui vous communiquera la procédure à suivre.

En cas de décès, les ayants droit peuvent obtenir la copie des documents du dossier médical du défunt dans les conditions définies par voie réglementaire. Les frais de communication des copies du dossier médical sont à la charge du demandeur sans pouvoir excéder le coût de la reproduction et, le cas échéant, de l'envoi des documents.

Si vous choisissez de consulter le dossier sur place, cette consultation est gratuite (dans les 6 mois suivant le décès) en présence de l'assistante de direction pendant toute la durée de la consultation.

COMMISSION DES USAGERS :

Si vous avez besoin d'un conseil, d'une écoute ou d'un accompagnement, une permanence est proposée pour vous permettre de rencontrer les représentants des usagers. Vous pouvez en faire la demande par mail.

La CDU se compose du Président (*Directeur de l'établissement*), des Représentants des Usagers, de médiateurs médicaux et non médicaux.

Si vous n'êtes pas satisfait(e) de votre prise en charge ou des prestations proposées, n'hésitez pas à nous en informer. Un questionnaire de satisfaction est mis à votre disposition dans les services de soins. Le cadre du service et/ou le médecin responsable de votre prise en charge sont à votre écoute. Si malgré toute l'attention concernant votre prise en charge, vous estimez ne pas être satisfait(e), vous pouvez adresser un courrier de réclamation à la direction de l'établissement selon le cas, elle pourra vous proposer de rencontrer les membres de la Commission Des Usagers.

Toutes les plaintes, réclamations et éloges sont prises en compte, enregistrées et font l'objet d'une réponse écrite.

La commission examine au moins une fois par trimestre et chaque fois que nécessaire les réclamations adressées à la clinique par les usagers. Une fois par an, un rapport des plaintes, réclamations et éloges est présenté à la Commission Médicale de l'Etablissement. Les membres de la commission sont astreints au secret professionnel.

usager@bordeauxtondu.fr
05 56 00 26 04

COMMISSION DE CONCILIATION ET D'INDEMNISATION DES ACCIDENTS MÉDICAUX (CCCI) :

En cas de dommages, susceptible d'être imputable à votre séjour ou consécutif à une consultation, vous pouvez saisir cette commission, ce qui peut éviter un contentieux. La saisine de la CCCI est gratuite et son adresse est la suivante :

50 rue Nicot 33000 Bordeaux
<http://www.oniam.fr/trouver-ma-commission/aquitaine>

PROTECTION DES DONNÉES :

La Nouvelle Clinique Bordeaux Tondu collecte des données vous concernant. Les informations portées dans votre dossier patient sont obligatoires, respectent une obligation légale et le délai de conservation en vigueur (20 ans après la dernière date d'hospitalisation). Elles font l'objet d'un traitement informatisé destiné à l'ensemble des professionnels de santé dans le cadre de prise en charge médicale, du suivi de l'état de santé, du paiement des soins médicaux aux organismes payeurs. Seules les personnes autorisées sont amenées à collecter que ce qui est nécessaire et à traiter ces données confidentielles. Conformément à **la loi "informatique et libertés" du 6 janvier 1978 modifiée**, vous bénéficiez d'un droit d'accès et de rectification à ces informations. Si vous souhaitez l'exercer, obtenir communication des informations vous concernant veuillez adresser votre demande à l'attention du Délégué à la Protection des Données soit par courrier, soit par mail à dpo@bordeauxtondu.fr

Selon les recommandations du **Ministère de la Santé, de l'Agence régionale de Santé et de la Haute Autorité de Santé**, la clinique participe à des enquêtes associées aux soins. Le recueil de ses données respecte le secret médical et fait l'objet d'anonymisation des informations à caractère personnel.



REFUS DE SOINS :

En application de l'**article 1111-4 du Code de la Santé Publique** : " Aucun acte médical ni aucun traitement ne peut être pratiqué sans le consentement libre et éclairé de la personne et ce consentement peut être retiré à tout moment ". Toute personne a le droit de refuser ou de ne pas recevoir un traitement. Le médecin doit obligatoirement respecter cette volonté après avoir informé le patient des conséquences de ses choix et de leur gravité.

RELIGION :

Vous pouvez avoir, en demandant à une infirmière, l'assistance d'un représentant de votre culte.

PRISE EN CHARGE LINGUISTIQUE :



La clinique dispose de professionnels parlant différentes langues étrangères. Pour en savoir plus, vous devrez vous adresser à l'accueil.

ENVIRONNEMENT :

La Nouvelle Clinique Bordeaux Tondu est engagée dans une démarche de développement durable et prend en compte les dimensions environnementales (*tri des déchets alimentaires, industriels banalisés, d'activités de soins à risques infectieux, réduction de la consommation de papier, récupérateurs de piles, toner d'imprimantes, huiles usagées, plastiques*).



VOS DEVOIRS

CIVISME :

Notre établissement reçoit du public, il s'agit d'un lieu où chacun se doit de respecter les droits élémentaires de tous : des autres patients et du personnel.

Pour le bien être des patients, il est nécessaire de respecter l'intimité et la quiétude. Ainsi, nous vous demandons de ne pas occasionner de bruit dans et à l'extérieur de la clinique.

Il est nécessaire de conserver une attitude respectueuse et courtoise à l'égard de l'ensemble de nos équipes. Une tenue décente est exigée en dehors de votre chambre et lors de vos déplacements au sein de l'établissement.

L'établissement met à disposition des locaux propres et entretenus. Il est demandé aux patients et à leur entourage d'en respecter la bonne tenue et de ne pas les dégrader. Des poubelles et des cendriers sont disposés à l'extérieur de l'établissement. Ils doivent être utilisés à bon escient.

Merci de suivre les recommandations d'hygiène en vigueur dans le cadre de la prévention du risque infectieux, des distributeurs de solutions hydro-alcooliques sont à votre disposition dans chaque chambre.

DÉMARCHE QUALITÉ ET GESTION DES RISQUES DE LA CLINIQUE

PROGRAMME DE LUTTE CONTRE LES INFECTIONS NOSOCOMIALES :

Les infections associées aux soins sont des maladies infectieuses contractées au décours d'un acte. Le risque de contracter une infection associée aux soins est plus important chez les patients ayant des comorbidités.

La politique de prévention et de surveillance des infections nosocomiales est organisée par l'Equipe Opérationnelle d'Hygiène (EOH).

PROGRAMME DE LUTTE CONTRE LA DOULEUR :



Art. R.112-79 à R.1112-94 du code de la santé publique et décret n°2005-13 du 02/03/2005.

La douleur est un signal d'alerte : elle vous prévient que votre corps a été agressé et entraîne ce réflexe de défense. Il est possible de la prévenir et de la traiter.

Le Comité de Lutte contre la Douleur (CLUD) de la Nouvelle Clinique Bordeaux Tondu a mis en place des procédures et des protocoles afin d'améliorer votre prise en charge. Allez le personnel soignant lorsque votre douleur se manifeste. N'attendez pas qu'elle grandisse et devienne moins supportable encore.

LA SATISFACTION DU PATIENT :

Nous mettons à votre disposition 4 types de questionnaires de satisfaction en chambre :



- Chirurgie, médecine, SMR (hospitalisation)
- Service des Urgences
- Service Ambulatoire
- Service du Sommeil



Nous vous remercions de bien vouloir répondre, avant votre départ, au questionnaire de satisfaction. Il est destiné à recueillir vos appréciations, conditions de séjour, prises en charge pour nous permettre d'améliorer la qualité de l'ensemble de nos services.

Par ailleurs, l'établissement participe activement à la démarche nationale de mesure en ligne de la satisfaction des patients hospitalisés, nommé e-satis (Haute Autorité de Santé). A cette fin, nous recueillerons votre adresse électronique (ou celle d'un proche si vous n'en disposez pas).

Dans ce cadre, vous serez invité, par mail, à répondre 2 semaines après votre sortie à un questionnaire en ligne. Il vous suffira de cliquer sur le lien pour y répondre.

Ce questionnaire est totalement anonyme.

Nous vous remercions d'y consacrer du temps, votre participation est essentielle.

RADIOPROTECTION :

Lors de la réalisation de votre intervention chirurgicale, le chirurgien pourra être amené à utiliser une installation radiologique émettant des rayonnements X.

La formation du personnel, les contrôles fréquents du matériel et l'aménagement spécial de la salle d'examen ont été étudiés pour que l'exposition d'un patient soit aussi faible que possible.

Afin de limiter la dose dû à votre exposition, le champ d'irradiation sera limité au strict minimum de la zone à examiner. Toutefois, des précautions concernant la femme enceinte doivent être prises systématiquement. Il est donc extrêmement important de signaler à l'équipe médicale et soignante tout état de grossesse ou risque de grossesse afin que la meilleure décision soit prise, pour vous et votre fœtus.

CERTIFICATION DES ÉTABLISSEMENT DE SANTÉ POUR LA QUALITÉ DES SOINS :

La certification est une procédure d'évaluation externe à un établissement de santé qui a lieu tous les 4 ans. Elle vise à s'assurer que les conditions de sécurité et de prise en charge du patient sont prises en compte et incite l'ensemble des professionnels à analyser leur organisation et à développer des actions d'amélioration. Elle est attribuée par la Haute Autorité de Santé et les résultats sont rendus publics sur le site internet www.has.fr

INDICATEURS QUALITÉ ET SÉCURITÉ DES SOINS (IQSS) :

La HAS recueille et généralise les données et informations provenant de tous les établissements de santé. Ces indicateurs permettent d'évaluer le niveau de qualité et de sécurité de soins d'un établissement. Ils sont présentés sous forme d'un score allant de 0 à 100 %. Ce score va ensuite être traduit en classe de performances (A, B, C, D ou E) qui exprime le positionnement par rapport à l'objectif nationale qui est fixé à 80 %. Ces indicateurs sont affichés dans la clinique et visibles sur le site du Ministère de la Santé QualiScope : <http://www.has-sante.fr/QualiScope>.

GESTION DES RISQUES :

La Nouvelle Clinique Bordeaux Tondu a mis en place une politique de prévention de gestion des risques. Démarche essentielle d'amélioration de la qualité, elle est prolongée par le signalement d'événements indésirables qui a pour objectif d'améliorer la santé, la sécurité des patients, du personnel et des visiteurs. Différents comités, permettent de traiter ces événements plus ou moins graves en proposant des mesures correctives ou préventives.

En tant que patient, association de patients, consommateur ou usager, vous pouvez participer à l'amélioration de la qualité et la sécurité des produits de santé, des produits de la vie courante et des actes de soins. Votre rôle est complémentaire à celui des professionnels de santé. Vous pouvez signaler des événements indésirables survenus lors de votre hospitalisation si vous avez été dans une situation pouvant mettre en jeu votre sécurité sur le site : <https://signalement-sante.gouv.fr/>

PROMOTION DE LA SANTÉ :

Avoir une conduite addictive peut retarder votre guérison. N'hésitez pas à vous faire aider en contactant les associations :

DROGUES : www.drogues-info-service.fr - 0 800 23 13 13

ALCOOL : www.alcooliques-anonymes.fr - 0 820 32 68 33

TABAC : www.tabac-info-services.fr - 39 89 de 8h00 à 20h00

L'établissement diffuse des spots d'informations télévisés de santé publique en salle de détente au rez-de-chaussée. Une équipe pluridisciplinaire développe des actions de promotion de santé dans et hors de la clinique.

L'OFFRE DE SOINS

LE PLATEAU TECHNIQUE

- Un service ambulatoire équipé de 59 places.
- Un service de sommeil équipé de 7 lits.
- Un service de soins médicaux et de réadaptation polyvalent, nutrition et oncologie équipé de 31 lits.
- Un service de médecine équipé de 25 lits.
- Hôpital de jour de chimiothérapie équipé de 14 places.
- un bloc opératoire équipé de 12 salles dont une de radiologie interventionnelle et une dédiée à l'endoscopie.
- 18 postes SSPI dont un espace central dédié à la pédiatrie.
(Salle de Surveillance Post Interventionnelle)
- Un service de chirurgie équipé de 58 lits.
- 6 boxes, un service d'UHCD équipé de 6 lits et 2 postes de déchocage.

DISCIPLINES EXERCÉES

PÔLE MÉDECINE :

Médecine polyvalente :



Dr ARIES-BUHOT
Victoire
05 56 00 26 18

Le service de médecine polyvalente accueille en hospitalisation, après décision médicale les patients nécessitant une prise en charge pour des pathologies variées, non chirurgicales. Son large secteur d'activité concerne notamment les bilans diagnostiques en médecine générale, gériatrique, à orientation oncologique, hématologique, soins palliatifs, d'accompagnement, etc.

Soins Médicaux et de Réadaptation (SMR) :



Dr KAZMA
Carim
05 56 56 07 37

Le service SMR accueille en hospitalisation des patients afin de poursuivre les soins et la surveillance médicale du patient. Une prise en charge globale de rééducation et de réadaptation physique et nutritionnelle est réalisée prenant en compte les dimensions de la personne et de son environnement. L'objectif final est d'améliorer la santé globale, restaurer les capacités physiques et immunitaires, afin de garantir une réelle autonomie, dans sa vie familiale, sociale et professionnelle.

Nous prenons en charge des patients pour rééducation physique après chirurgie orthopédique (prothèses de hanche, genou, cheville, épaule etc), pour obésité ou troubles métaboliques (préparation et suivi après chirurgie bariatrique, éducation thérapeutique, équilibration du diabète...), pour dénutrition (en cas d'hospitalisation prolongée, de cancer, de trouble digestif) et pour surveillance entre les séances de radiothérapie ou chimiothérapie et au décours d'une chirurgie pour un cancer.

Une équipe pluridisciplinaire expérimentée travaille en collaboration dans la prise en charge du patient : médecin nutritionniste, kinésithérapeutes, infirmières, aide-soignante, diététicienne, psychologue clinicienne, assistante sociale, agents hospitaliers, secrétaire médicale, orthésiste, podologue.

La Nouvelle Clinique Bordeaux Tondu vous propose maintenant un séjour de 5 jours (du lundi matin au vendredi après-midi) dans le service SMR pour rééducation nutritionnelle afin de vous accompagner après la chirurgie bariatrique de faire le point sur votre poids et votre santé.

Ce programme est orienté pour les patients en résurgence de la maladie de l'obésité après une chirurgie bariatrique.

A travers cette semaine d'hospitalisation « NASCO » (Nouvelle Approche de Soutien après Chirurgie de l'Obésité) nous vous offrons la possibilité de refaire le point sur vos éventuelles complications de santé, de reprendre les principaux messages clés pour préserver votre santé, votre qualité de vie et redynamiser votre perte de poids après chirurgie. Sont abordés votre alimentation, votre pratique physique, votre quotidien et vos projets.

PÔLE ANESTHÉSIE :

Une équipe de médecins anesthésistes polyvalente se relaie auprès du patient. C'est pourquoi, le patient n'est pas obligatoirement pris en charge par l'anesthésiste vu en consultation. Les praticiens formés en particulier à l'anesthésie pédiatrique et aux techniques d'anesthésie loco-régionales prennent en charge les adultes et enfants. L'anesthésie moderne tend à proposer la technique avec le meilleur rapport bénéfice/risque, afin d'optimiser les conditions opératoires du praticien et la prise en charge de la douleur permettant ainsi une récupération post-opératoire améliorée.



Dr DAOUDI
Khalid
05 56 33 72 60



Dr DERRODE
Nicolas
05 56 33 72 60



Dr DUBREUIL
Marc
05 56 33 72 60



Dr FAYE
Karim
05 56 33 72 60



Dr FURUDOI
Enio
05 56 33 72 60



Dr GUEMMAR
Yassine
05 56 33 72 60



Dr LAVILLE
Christèle
05 56 33 72 60



Dr MEYRIEUX
Valérie
05 56 33 72 60

PÔLE IMAGERIE MÉDICALE :

Les médecins radiologues du groupe IMAGIR réalisent des examens de radiologie, échographie, IRM et scanner à anneau large adapté à la prise en charge des patients obèses et claustrophobes.

Les différents examens réalisés en imagerie médicale, répondent aux spécificités de l'ensemble des praticiens et aux besoins de la prise en charge des patients de la Nouvelle Clinique Bordeaux Tondu. Ils réalisent également des actes de radiologie interventionnelle diagnostique et thérapeutique.



Dr BABAUD
Jérôme



Dr BOUIN
Hervé



Dr CARTERET
Thibault



Dr CASTAGNEDE
Hugues



Dr DRIER
Aurélie



Dr PORTRON
Yann



Dr VAVASSEUR
Adrien



Echo : 05 56 48 96 20
IRM : 05 56 48 96 22
Scanner : 05 56 48 96 21



Dr PINTAT
Julien

PÔLE DIGESTIF, VISCERAL, PROCTOLOGIE :

Les praticiens sont spécialisés dans la chirurgie digestive mini invasive par coelioscopie. Ils pratiquent la chirurgie de l'obésité, de la paroi abdominale, du reflux oncologique, du colon, du rectum, du foie, de la vésicule biliaire. L'un d'entre eux est spécialisé dans la chirurgie colorectale (carcinologie, MCI, diverticulose, sténose pelvienne), chirurgie proctologique. Les praticiens prennent en charge les urgences digestives.



Dr ASSENAT
Vincent
05 56 92 83 82



Dr DEGRANDI
Olivier
05 56 92 83 82



Dr FRANCOIS
Marc-Olivier
05 56 92 83 82



Dr LAUNAY
Vincent
05 56 92 83 82



Dr LAURENT
Eva
05 56 92 83 82

PÔLE ENDOSCOPIE :

L'activité des médecins hépato-gastroentérologues et oncologie digestive concerne les consultations et les hospitalisations. Les médecins traitent les maladies hépatiques, biliaires, pancréatiques, inflammatoires intestinales, pathologies fonctionnelles, cancérologie digestive. Le plateau technique opératoire de la clinique permet la réalisation des endoscopies digestives en ambulatoire, l'endoscopie interventionnelle (pose de prothèse œsophagienne, dilatation endoscopique, ...), l'échoendoscopie avec biopsies, la manométrie, le diagnostic du reflux gastro-œsophagien, la vidéo capsule. Les médecins oncologues prennent en charge des patients atteints de cancer et travaillent en étroite collaboration avec une équipe de médecins onco-radiothérapie.



Dr AGRET
François
05 57 01 19 00



Dr DULERY
Charlotte
05 57 01 19 00



Dr GALEANO CASSAZ
Carole
05 57 01 19 00



Dr HEINSCHILD
Vincent
05 57 01 19 00

PÔLE CHIMIOTHÉRAPIE :

Les traitements sont fabriqués de façon nominative selon la prescription médicale établie. Ils sont administrés par un personnel paramédical formé à la spécificité des produits. Les séances ont lieu au 3^{ème} étage. Le service comporte 3 chambres individuelles et 2 salons équipés de fauteuils médicaux.

PÔLE CARDIOLOGIQUE :

Des évaluations cardiaques sont réalisées dans le cadre de suivi médical, d'un bilan pré-anesthésique ou d'un bilan pour pratiquer un sport.



Dr DEZELLUS
Alexandre
05 33 10 01 12



Dr DUFOUR
Maxence
05 33 10 01 12



Dr DUVAL
Maude
05 33 10 01 12



Dr NASSER
Noumer
05 33 10 01 12



Dr VERGE
Marie-Philippe
05 33 10 01 12



Dr HAN HEE YU
Murielle
05 33 10 01 12

PÔLE GYNÉCOLOGIQUE :

Les praticiens prennent en charge des patientes pour de la chirurgie gynécologique. Elles pratiquent les traitements des pathologies du col de l'utérus et de la vulve, la chirurgie de l'infertilité et de l'endométriose, le traitement des pathologies bénignes mammaire et de l'appareil génital et la cure de prolapsus. Ces traitements sont effectués le plus possible de façon mini-invasive par hystéroscopie ou coelioscopie.



Dr ARTIGUENAVE
Marie



Dr BOUZIRI
Ahlém

Capture d'écran 2024-10-08 à 10.43.23

PÔLE IMCS INSTITUT MÉDICO CHIRURGICAL DU SPORT :

Médecine du sport :

Les médecins du sport sont spécialisés en traumatologie du sport. Ils réalisent des échographies du membre supérieur, du membre inférieur, lésion musculaire, tendineuse ou articulaire, réalisent des infiltrations, des injections. Ils assurent le suivi médical sportif de haut niveau. Récemment ils viennent de se doter d'un centre de réathlétisation et de cryothérapie. Ils réalisent des consultations externes.



Dr GIROD
Carla
05 57 81 23 51



Dr JAADDOUNI
Sofian
05 57 81 23 51



Dr NADO
Sébastien
05 57 81 23 51

CHIRURGIE ORTHOPÉDIQUE :

Les chirurgiens sont spécialisés en chirurgie orthopédique et traumatologie : genou prothétique, ligamentaire, ménisque, cartilage, hanche, épaule, main, poignet adultes et enfants, pied, cheville, rachis, colonne vertébrale, hernie discale.

L'un d'entre eux est spécialisé en orthopédie pédiatrique. Le chirurgien orthopédiste pédiatrique traite les problèmes de l'appareil locomoteur (*os, articulations, muscles, tendons*) chez les enfants et les adolescents.



Dr DAUPLAT
Grégoire
05 57 81 23 51
épaule- coude- poignet- main



Dr DUPRAT
André
05 57 81 23 51
poignet-main



Dr LAFONTAN CHANSEAU
Valérie
05 57 81 23 51
hanche- genou



Dr LAKHAL
Walid
05 57 81 23 51
chirurgie pédiatrique



Dr TATON
Eric
05 57 81 23 51
épaule



Dr TOVAGLIARO
Francis
05 57 81 23 51
hanche- genou

Les chirurgiens sont spécialisés en chirurgie orthopédique et traumatologie :



Dr GAUTHIER
Vincent
05 24 57 36 73
rachis



Dr LE CLOUREC
Gérard
05 64 21 00 40
Orthopédiste



Dr TDULLEC
Eric
05 57 81 90 10
pied, cheville



Dr QUERCY
Adrien
05 57 81 90 10
pied, cheville

PÔLE PÉDIATRIQUE :

Les praticiens spécialisés en chirurgie infantile prennent en charge les enfants pour des problèmes urinaires, digestifs et orthopédiques de l'appareil locomoteur (*os, articulations, muscles, tendons*) chez l'enfant et l'adolescent.

Pédiatrie et arthopédie :



Dr CHALLEMET
Christophe
05 56 00 26 82



Dr LAKHAL
Walid
05 57 81 23 51



Dr THOMAS VAUTRIN
Julie
Rdv doctolib

Hepato gastroenterologue nutrition pédiatre :

PÔLE TÊTE ET COU :

Maxillo facial, stomatologie :

Les praticiens prennent en charge des patients en chirurgie maxillo-faciale : chirurgie orthognathique ; déplacement chirurgical des mâchoires, pose d'implants dentaires, greffe osseuse des mâchoires, des lésions du visage, des glandes salivaires, stomato-pédiatrique, extractions dentaires et des dents de sagesse.



Dr AMMAR-KHOJIA
Mathieu
05 56 52 58 25



Dr BARERE
Frédéric
05 56 52 58 25



Dr CLAVELEAU
Xavier
05 56 52 58 25



Dr MONSAINT
Bertrand
05 56 52 58 25



Dr MICHELET
Vincent
05 56 52 58 25



Dr VERBRUGGEN
Charlie
05 56 52 58 25

Ophtamologique :

Les praticiens prennent en charge des patients en consultation médicale et en chirurgie pour des troubles de la vision par correction laser de la cataracte, glaucome, des pathologies de rétine et de la cornée des paupières, ils utilisent les lasers pour traiter certaines pathologies.



Dr AOUIZERATE
Franck
05 57 77 67 00



Dr BAUDONNET
Romain
05 57 77 67 00



Dr BERNARD
Arnaud
05 57 77 67 00



Dr EID ROSSET
Laura
05 57 77 67 00



Dr LE BARREAU
Christelle
05 57 77 67 00



Dr LEWIN
Jean-Marie
05 56 87 16 16



Dr METZQUER
Caroline
05 57 77 67 00



Dr SCHAUER
Philippe
05 57 77 67 00



Dr TELLOUCK ETCHEBERRY
Laury
05 35 54 36 70



Dr TELLOUCK MORINCOMBE
Joy
05 35 54 36 70

ORL, chirurgie cervico faciale :

Les praticiens ORL de la clinique prennent en charge des patients chirurgicaux et médicaux. Ils sont spécialisés en ORL pédiatrique, chirurgie de l'oreille et de la surdité, chirurgie du nez et des sinus, chirurgie plastique de la face (otoplastie, rhinoplastie), ainsi qu'en phoniatrice.

Certains sont spécialisés en médecine et chirurgie du sommeil et travaillent en collaboration avec les médecins du centre du sommeil.



Dr AUSSIURE
Charles-Henri
05 56 99 24 17



Dr BEBEAR
Jean-Pierre
05 33 10 03 50



Dr CHOLLET
Olivier
05 57 00 01 02



Dr DELMAS
Justine
05 57 30 04 00



Dr DISTINGUIN
Léa
05 35 54 02 67



Dr DUCLOS
Yves
05 57 30 04 00



Dr DUNION
Dorothée
05 56 99 24 17



Dr MARTEL
Jacques
05 33 10 03 50



Dr NODIMAR
Julien
05 57 52 71 01



Dr REVILLE
Nicolas
05 33 10 03 50



Dr TRUILHE
Yves
05 56 85 57 78

CENTRE MÉDECINE DU SOMMEIL :

Le Centre du sommeil de la Nouvelle Clinique Bordeaux Tondu est agréé par la Société Française de Recherche et Médecine du Sommeil (SFRMS). Les médecins sont membres de la SFRMS du Syndicat de Médecine Sommeil, Vigilance (SMSV).

Ils prennent en charge les troubles du sommeil de l'adulte et de l'enfant (*apnées du sommeil, insomnies, parasomnies, hypersomnies...*), et par ailleurs l'épilepsie, les migraines et céphalées.

Le service d'explorations des troubles du sommeil comporte huit lits d'hospitalisation équipés d'appareils de vidéo-polysomnographie.

consultationsommeil@gmail.com



Dr COSTE
Olivier
05 56 99 62 67



Dr MARJAUD-GALLIAUD
Elodie
05 56 99 62 67

PÔLE UROLOGIQUE :

Les praticiens prennent en charge des patients en chirurgie urologique. Ils sont spécialisés en cancérologie médicale, chirurgicale, traitements mini-invasifs (*robot et laser*), neuro-urologie, urodynamique, andrologie et coeliochirurgie.



Dr CELHAY
Olivier
05 56 90 91 16



Dr MICHELS
Clément
05 56 90 91 16



Dr MONLEON
Laure
05 56 90 91 16



Dr PALAMARA
Corinne
05 56 90 91 16



Dr PASTICIER
Gilles
05 56 90 91 16



Dr SUSPERREGUI
Jocelyn
05 56 90 91 16

PÔLE MÉDICO CHIRURGICAL VASCULAIRE :

Les praticiens interviennent pour des prises en charge diagnostique et thérapeutique des pathologies artérielles, veineuses, suivi des plaies chroniques et cicatrisation, création des abords d'hémodialyse et gestion de leurs complications. Ils utilisent des techniques endovasculaires et de chirurgie ouverte conventionnelle pour les artères et les veines dans le cadre de la chirurgie réglée ou en urgence.

Les médecins vasculaires :



Dr GARY
Aurore
05 56 93 81 18



Dr BALIAN
Edgar
05 56 93 81 18



Dr PIBOURDIN
Alesia
05 56 93 81 18



Dr DIRIS
Nathenn
05 56 93 81 18

Les chirurgiens vasculaires, les médecins angiologues, le médecin nutritionniste de la clinique, une infirmière spécialisée et les orthésistes travaillent en collaboration et prennent en charge les patients souffrant d'ulcères artériels, veineux, et proposent une prise en charge thérapeutique personnalisée.



Dr BROUILLET
Julie
05 56 94 40 05



Dr PHELINE
Patrick
05 56 98 96 00



Dr ANDRIEU
Christelle
05 56 94 40 05

Consultation plaies et cicatrisation :

PÔLE ESTHÉTIQUE :

Le pôle esthétique couvre la médecine esthétique ainsi que la chirurgie esthétique et réparatrice. La chirurgie plastique et esthétique concerne la chirurgie mammaire, post bariatrique, de la silhouette, des paupières et la morphologie du visage et du nez. La médecine esthétique est basée sur des techniques douces permettant de bénéficier d'une amélioration importante grâce à des méthodes de pointe sans avoir une intervention chirurgicale.



Dr ALFANDARI
Bruno
05 56 44 13 44



Dr KOPP
Quentin
05 56 44 13 44

PÔLE KINÉSITHÉRAPIE :

Les kinésithérapeutes prennent en charge des patients pour de la rééducation fonctionnelle, sportive, oro-maxillo-faciale, des praxies linguales, vestibulaire et bariatrique. Ils travaillent en étroite collaboration avec l'ensemble des professionnels médicaux et paramédicaux.



Dr BOUCHARDON
Jean-Charles
05 56 51 48 85



Dr BLOCH
Philippe
05 56 51 48 85



Dr MILLET
Olivier
05 56 51 48 85

PROGRAMME D'ÉDUCATION THÉRAPEUTIQUE :

La Nouvelle Clinique Bordeaux Tondu est autorisée à exercer un Programme d'Education Thérapeutique pour les adultes et les enfants souffrant d'obésité.

Une équipe pluridisciplinaire travaille en collaboration : coordinatrice du programme, diététicienne nutritionniste, médecins nutritionnistes, psychologue clinicienne, infirmière hygiéniste, kinésithérapeutes.

Le patient bénéficie d'un accompagnement personnalisé dans sa démarche de soins : il est soutenu dans son projet de perte de poids et la participation à des ateliers individuels ou collectifs lui est proposée. Ces ateliers abordent de nombreux thèmes. Des discussions ouvertes permettent d'exprimer le ressenti de la vie actuelle, un accompagnement diététique vers la perte de poids et des ateliers spécifiques préparent à une éventuelle chirurgie bariatrique.

L'équipe du Programme d'Education Thérapeutique travaille en étroite collaboration avec le centre de Chirurgie Bariatrique ainsi que le service de Soins Médicaux et de Réadaptation Nutritionnelle (SMR), et en partenariat avec des « patients experts » qui interviennent sur des temps d'échange dans le but de témoigner de leur parcours et de soutenir les patients.

Les enfants et adolescents pris en charge sont âgés de 10 à 19 ans. Le programme permet d'amener l'enfant/adolescent à mieux vivre avec son surpoids, à modifier son comportement du quotidien, à lui faire adopter les bons réflexes et les stratégies efficaces pour perdre du poids. Le programme mélange conseils pratiques en nutrition, cuisine, diététique, soin de soi, exercices physiques et suivi psychologique, en petits groupes ou en individuel.

RÉHABILITATION AMÉLIORÉE APRÈS CHIRURGIE (RAAC) :

L'ensemble des professionnels médicaux est engagé dans le programme RRAC (*Récupération Rapide Après Chirurgie*) qui permet au patient d'être acteur de sa prise en charge pour une récupération optimale. Elle est basée sur un travail en collaboration entre chirurgiens, anesthésistes, infirmiers(ères), kinésithérapeutes et aide-soignants. Votre participation est essentielle car vous êtes au centre de la prise en charge.

SERVICE D'ACCUEIL DES URGENCES :

Depuis le 19 Mai 2022, la Nouvelle Clinique Bordeaux Tondu a ouvert un service de médecine d'Urgence.

CHARTE DE L'ENFANT HOSPITALISE

1

L'admission à la clinique d'un enfant ne doit être réalisée que si les soins nécessités par sa maladie ne peuvent être prodigués à la maison, en consultation externe ou en hôpital de jour.

Un enfant hospitalisé a le droit d'avoir un de ses parents ou leur substitut auprès de lui jour et nuit, quel que soit son âge ou son état.

2

3

On encouragera le parent à rester auprès de son enfant et on lui proposera différentes **facilités matérielles**, avec un supplément financier plus ou moins important et sans que cela entraîne une perte de salaire. On l'informerà sur les règles de vie et les modalités de fonctionnement propres au service afin qu'il participe activement aux soins de son enfant.

Les enfants et leurs parents ont le droit de **recevoir une information sur la maladie et les soins, adaptée à leur âge et leur compréhension**, afin de participer aux décisions les concernant.

4

5

On évitera tout examen ou traitement qui n'est pas indispensable. On veillera de réduire au minimum les agressions physiques ou émotionnelles et la douleur.

Attn de garantir une prise en charge sécuritaire, les enfants sont hospitalisés dans nos services de soins en chambre individuelle et avec la présence d'un des deux parents.

6

7

La clinique doit fournir aux enfants un **environnement correspondant à leurs besoins physiques, affectifs et éducatifs**, tant sur le plan de l'équipement que du personnel et de la sécurité.

L'équipe soignante doit-être **formée à répondre aux besoins psychologiques et émotionnels** des enfants et de leur famille.

8

9

L'équipe soignante doit-être **organisée de façon à assurer une continuité dans les soins** donnés à chaque enfant.

L'**intimité** de chaque enfant doit être **respectée**. Il doit-être traité avec tact et compréhension en toute circonstance.

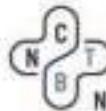
10

Signature :
Dorothée BÉSQUET (Directeur)
Date : 20/08/2022



NOUVELLE
CLINIQUE
BORDEAUX
TONDU

NOTES



NOUVELLE
CLINIQUE
BORDEAUX
TONDU

46 A avenue Jean Alfonséa • CS 20048

33272 FLOIRAC Cedex

Tél. : 0826 963 963 • Fax : 05 56 98 99 60

Du lundi au vendredi 7H - 19H • samedi de 8H30 - 17H30

www.bordeauxtondu.fr

Après hospitalisation contacter (jour/nuit) : Tél. 05 56 56 07 14



Située près de la rocade, sur la Zone d'Activité Commerciale de Floirac, la Nouvelle Clinique Bordeaux Tondu est facile d'accès et possède un parking.

POUR SE RENDRE À LA CLINIQUE

TRAM : ligne A arrêt Stalingrad

Lignes de bus : 10 - 25 - 28 - 32 - 38 - 45 - 52 arrêt Arena

Une simulation de votre itinéraire est possible sur le site Transports Bordeaux métropole

<https://www.infotbm.com/fr>

VOTRE SANTÉ ENTRE NOS MAINS



Groupe Saint-Gatien